

Pilier en Biologie pour étudiant-e-s en Bachelor of Arts

(en vigueur depuis l'année académique 2021-2022)

Considérations initiales

Nous rendons les étudiant-e-s attentives et attentifs au fait que **la compatibilité des horaires avec ceux de la FLSH n'est pas garantie**. En cas de divergences entre les modules de ce plan et ceux du plan de BSc en biologie 2021-2022, ce dernier fait foi. Les étudiant-e-s sont soumises et soumis aux conditions de réussite des enseignements prévues par le Règlement d'études et d'examens de la Faculté des sciences.

Les questions concernant ces plans peuvent être adressées au secrétariat de la Faculté des sciences, secretariat.sciences@unine.ch

Remarque générale (piliers à 60 ou à 90 ECTS)

Les étudiant-e-s intéressé-e-s par une **formation auprès de la HEP-BEJUNE** à l'issue de leur formation académique devront impérativement valider, dans le cadre des enseignements à choix de leur pilier, le « **complément de physique HEP** », nécessaire pour compléter les crédits ECTS dans cette discipline requis par les conditions d'admission de la HEP. Toutefois, nous rendons les étudiant-e-s attentives et attentifs au fait que la Haute Ecole Pédagogique est souveraine quant aux admissions dans leur institution. Veuillez-vous adresser à la HEP pour toutes informations concernant les conditions d'admission.

L'intégration d'un **Master en biologie à l'UniNE** n'est possible qu'en ayant effectué **un pilier en biologie à 90 ECTS**. En ajout aux enseignements obligatoires du présent plan d'études et dans le cadre des enseignements optionnels du pilier, il est recommandé de suivre également les enseignements suivants en vue d'un Master en biologie UniNE :

- Introduction à la statistique + exercices (si aucun autre cours de statistique n'a été suivi dans le cadre de la formation)
- Informatique pour biologistes

L'accès aux formations de Master proposées par d'autres institutions est soumis aux conditions d'admission et aux prérequis des universités concernées.

Dispositions transitoires pour les étudiant-e-s en cours de formation

Les étudiant-e-s ayant débuté un pilier en biologie (secondaire ou principal selon l'ancienne nomenclature) **avant l'année académique 2020-21** resteront soumis-es aux conditions prévues par l'ancien plan d'études en vigueur (piliers à 42, 72 ou 90 ECTS). Lorsque nécessaire, une décision du décanat de la FS leur sera transmise avant le début de l'année académique 2021-22 par courriel pour établir les éventuelles dispositions transitoires à respecter.

Les étudiant-e-s ayant débuté un pilier en biologie **lors de l'année académique 2020-21** (SA 2020-21 ou SP 2021) seront soumis-es à la nouvelle composition du Bachelor prévue par la Faculté des lettres et sciences humaines (piliers à 60 ou 90 ECTS). Une décision du décanat de la FS leur sera transmise avant le début de l'année académique 2021-22 par courriel pour établir les éventuelles dispositions transitoires à respecter.

Pilier en Biologie pour étudiant-e-s en Bachelor of Arts

(en vigueur depuis l'année académique 2021-2022)

Pilier 60 ECTS						
Modules / enseignements	Périodes hebdo.	Semestre	ECTS par module/ enseignement	Enseignant-e-s	Intervenant-e-s	Mode d'évaluation
Module de bases de biologie I			12 ECTS			
Des molécules aux cellules	4	A	6	Prof. J. Vermeer	Prof. F. Kessler et Dr F. Longoni	Ecrit, 2 heures
Génétique	2	A	3	Prof. G. Roeder		Ecrit, 1 heure
Développement des organismes	2	A	3	Profs G. Roeder et F. Kessler		Ecrit, 1 heure
Module de bases de biologie II			15 ECTS			
Histologie animale et végétale	2	P	3	Dr F. Girard et prof. J. Grant		Ecrit, 2 heures
Biologie cellulaire et moléculaire	2	P	3	Prof. J. Vermeer		
Physiologie générale	3	P	3	Dr A. Prévot		Ecrit, 2 heures
Diversité de la vie	2	P	3	Prof. R. Bshary	Dr F. Palmieri (prof. P. Junier)	
TP Histologie et botanique	2	P	3	Prof. J. Grant	Assist.	CC (noté)
Module propédeutique I			12 ECTS			
Chimie générale I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. B. Therrien		Ecrit, 2 heures
Chimie organique I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. R. Deschenaux		
Mathématiques générales + Exercices	2	A	3	Prof. M. Zuber		Ecrit, 1 heure
Physique générale I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. T. Südmeyer	Assist.	Ecrit, 1 heure
Module propédeutique II			12 ECTS			
Physique générale II + Exercices	2 + 1	P	3	Prof. T. Südmeyer	Assist.	Ecrit, 1 heure
TP Physique générale	7 dj.	P	3	Dr R. Matthey-de-l'Endroit et prof. T. Südmeyer	Assist.	CC (noté)
TP Chimie analytique	7 dj.	P	3	Prof. S. Von Reuss	Assist.	CC (noté)
Chimie analytique + Exercices	2 + 1	P	3	Prof. S. Von Reuss		Ecrit, 1 heure
Enseignements isolés à choix en biologie*			9 ECTS			
Total			60 ECTS			

* Enseignements isolés en biologie (en principe de 2^{ème} année en fonction des prérequis nécessaires) selon le plan d'études du BSc en biologie en vigueur. Aucune compensation n'est possible. Pour les étudiant-e-s intéressé-e-s à une formation à la HEP, l'enseignement « Complément de physique HEP » doit être suivi et validé dans les cours à choix.

Pilier en Biologie pour étudiant-e-s en Bachelor of Arts

(en vigueur depuis l'année académique 2021-2022)

Pilier 90 ECTS						
Modules / enseignements	Périodes hebdo.	Semestre	ECTS par module/ enseignement	Enseignant-e-s	Intervenant-e-s	Mode d'évaluation
1^{ère} et/ou 2^{ème} année (indicatif)						
Module de bases de biologie I			12 ECTS			
Des molécules aux cellules	4	A	6	Prof. J. Vermeer	Prof. F. Kessler et Dr F. Longoni	Ecrit, 2 heures
Génétique	2	A	3	Prof. G. Roeder		Ecrit, 1 heure
Développement des organismes	2	A	3	Profs G. Roeder et F. Kessler		Ecrit, 1 heure
Module de bases de biologie II			15 ECTS			
Histologie animale et végétale	2	P	3	Dr F. Girard et prof. J. Grant		Ecrit, 2 heures
Biologie cellulaire et moléculaire	2	P	3	Prof. J. Vermeer		
Physiologie générale	3	P	3	Dr A. Prévot		Ecrit, 2 heures
Diversité de la vie	2	P	3	Prof. R. Bshary	Dr F. Palmieri (prof. P. Junier)	
TP Histologie et botanique	2	P	3	Prof. J. Grant	Assist.	CC (noté)
Module propédeutique I			12 ECTS			
Chimie générale I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. B. Therrien		Ecrit, 2 heures
Chimie organique I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. R. Deschenaux		
Mathématiques générales + Exercices	2	A	3	Prof. M. Zuber		Ecrit, 1 heure
Physique générale I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. T. Südmeyer	Assist.	Ecrit, 1 heure
Module propédeutique II			12 ECTS			
Physique générale II + Exercices	2 + 1	P	3	Prof. T. Südmeyer	Assist.	Ecrit, 1 heure
TP Physique générale	7 dj	P	3	Dr R. Matthey-de-l'Endroit et prof. T. Südmeyer	Assist.	CC (noté)
TP Chimie analytique	7 dj	P	3	Prof. S. Von Reuss	Assist.	CC (noté)
Chimie analytique + Exercices	2 + 1	P	3	Prof. S. Von Reuss		Ecrit, 1 heure

Pilier en Biologie pour étudiant-e-s en Bachelor of Arts

(en vigueur depuis l'année académique 2021-2022)

2 ^{ème} et/ou 3 ^{ème} années (indicatif, selon prérequis)						
Module Ecologie et évolution I			9 ECTS			
Bases d'écologie	2	A	3	Prof. S. Rasmann	Assist.	Ecrit, 1 heure
Ecologie des populations	2	A	3	Prof. B. Benrey	Assist.	Ecrit, 1 heure
Bases de pédologie	2	A	3	Prof. C. Le Bayon		Ecrit, 1 heure
Module Biologie fonctionnelle			12 ECTS			
Physiologie végétale	2	P	3	Prof. F. Kessler	Dr F. Longoni	Ecrit, 1 heure
TP Physiologie végétale	2	P	3	Prof. F. Kessler	Dr F. Longoni et assist.	CC (noté)
Parasitologie générale	2	P	3	Prof. J. Koella		Ecrit, 1 heure
Biologie de la conservation	2	P	3	Prof. C. Zemp		Ecrit, 1 heure
Modules ou enseignements à choix en biologie **			18 ECTS			
Total			90 ECTS			

** Module entier ou enseignement isolé à choisir parmi les modules ou cours de 2^{ème} et 3^{ème} année du plan d'études du BSc en biologie en vigueur, en prenant garde aux éventuels prérequis. La compensation au sein d'un module à choix n'est possible que lorsque l'intégralité des enseignements du module est suivie et évaluée ; le nombre de crédits ECTS dépend du module choisi. Lorsque des enseignements isolés sont choisis, aucune compensation n'est possible et les crédits ECTS sont acquis par un résultat supérieur ou égal à 4.0. Pour les étudiant-e-s intéressé-e-s à une formation à la HEP, l'enseignement « Complément de physique HEP » doit être suivi et validé dans les cours à choix. Pour les étudiant-e-s intéressé-e-s par un Master en biologie UniNE, certains enseignements sont fortement recommandés (voir p. 1).

Abréviations

Assist. = assistant-e-s

TP = travaux pratiques

EXC = excursions

CC (non noté) = contrôle continu non noté, selon modalités fixées dans le descriptif du cours

CC (noté) = contrôle continu noté, selon modalités fixées dans le descriptif du cours

A = semestre d'automne

P = semestre de printemps

Pilier en Biologie pour étudiant-e-s en Bachelor of Arts

(en vigueur depuis l'année académique 2021-2022)

Modalités d'évaluation des enseignements en FS en cas de session d'examens en ligne

En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation stipulée par ce plan d'études pour chaque évaluation sera maintenue. L'éventuelle modalité en ligne sera donc prévue comme suit en FS :

Si la modalité standard est un examen **écrit** en session (1h, 2h ou 3h), la modalité en ligne sera représentée par un examen écrit en ligne de la même durée. Lorsque deux enseignements sont évalués de manière groupée, ils seront évalués de manière séparée en ligne. La durée de chaque évaluation sera calculée en fonction des crédits ECTS octroyés par chaque enseignement. Lorsqu'un examen groupé est scindé pour la réalisation en ligne, un seul résultat sera notifié conformément à l'évaluation stipulée par le plan d'études.

Si la modalité standard est un examen **oral** (15, 20 ou 30 minutes), la modalité en ligne sera représentée par un examen oral en ligne de la même durée.

Si la modalité d'évaluation standard est un **contrôle continu** (noté ou non noté), la même modalité sera réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité sera adaptée à la situation en fonction des particularités décrites par les responsables dans le descriptif du cours en début du semestre concerné par l'enseignement.

Les évaluations dépendant d'autres facultés/universités restent soumises aux conditions et aux modalités prévues par ces instances et ne dépendent donc pas des modalités susmentionnées en FS.